

nua Jean doucement. Je vous expliquerai après pourquoi je vous demande cela.

—Eh bien ! ton père avait, dit-on, deux ou trois cent mille francs.

—Et c'est beaucoup d'argent ?

—Oui, c'est beaucoup d'argent.

—Et tout cet argent est à moi ?

—Oui, tout cet argent est à toi.

—Ah ! tant mieux, parce que, le jour où mon père a été tué là-bas, pendant la guerre, les Prussiens ont tué, en même temps que lui, le fils d'une pauvre femme de Longueval... la mère Clément, vous savez ? Ils ont tué aussi le frère de Rosalie, avec qui je jouais quand j'étais tout petit. Eh bien ! puisque je suis riche et puisqu'elles sont pauvres, je veux partager avec la mère Clément et avec Rosalie l'argent que m'a laissé mon père.

En entendant ces paroles, le curé se leva, prit les deux mains de Jean et, l'attirant à lui, l'entoura de ses bras. La tête blanche vint s'appuyer sur la tête blonde. Deux grosses larmes se détachèrent des yeux du vieux prêtre, roulèrent lentement sur ses joues et vinrent se glisser dans les rides de son visage.

Cependant le curé dut expliquer à Jean que, s'il était le possesseur de l'héritage de son père, il n'avait pas encore le droit d'en disposer à son gré. Il allait avoir un conseil de famille, un tuteur.

—Vous, sans doute, mon parrain ?

—Non, pas moi, mon enfant, un prêtre n'a pas le droit d'exercer la tutelle. On choisira, je pense, monsieur Lenient, le notaire de Souvigny, qui était un des meilleurs amis de ton père. Tu lui parleras, tu lui diras ce que tu désires.

Monsieur Lenient fut, en effet, désigné par le conseil de famille pour remplir les fonctions de la tutelle. Les instances de Jean furent si vives et si touchantes, que le notaire consentit à prélever sur les revenus une somme de deux mille quatre cents francs, qui fut, tous les ans, jusqu'à la majorité de Jean, partagée entre la mère Clément et la petite Rosalie.

Madame de Lavardens, en cette circonstance, fut parfaite. Elle alla trouver l'abbé Constantin.

—Donnez-moi Jean, dit-elle, donnez-le-moi tout à fait jusqu'à la fin de ses études. Je vous le ramènerai tous les ans, pendant les vacances. Ce n'est pas un service que je vous rendrai, c'est un service que je vous demande. Je ne peux rien souhaiter de plus heureux pour mon fils. Je me résigne à abandonner momentanément Lavardens ; Paul veut se faire soldat, entrer à Saint-Cyr. Ce n'est qu'à Paris que je trouverai les maîtres et les ressources nécessaires. J'y conduirai les deux enfants ; ils seront élevés ensemble, sous mes yeux, fraternellement. Je ne ferai pas de différence entre eux, vous pouvez en être persuadé.

Il était difficile de ne pas accepter une telle proposition. Le vieux curé aurait bien voulu pouvoir garder Jean avec lui, et son cœur se déchirait à la pensée de cette séparation ; mais où était l'intérêt de l'enfant ? voilà ce qu'il fallait uniquement se demander. Le reste n'était rien... On fit venir Jean.

—Mon enfant, lui dit Madame de Lavardens, veux-tu venir vivre avec moi et avec Paul pendant quelques années ? Je vous emmènerai tous les deux à Paris.

—Vous êtes bien bonne, madame, mais, j'aurais tant désiré pouvoir rester ici.

Il regardait le curé, qui détournait les yeux.

—Pourquoi partir, continua-t-il, pourquoi nous emmener, Paul et moi ?

—Parce que ce n'est qu'à Paris que vous pourrez achever sérieusement et utilement vos études. Paul se préparera à ses examens de Saint-Cyr. Tu sais qu'il veut se faire soldat.

—Et moi aussi, madame, je veux l'être.

—Toi soldat ! dit le curé, mais ce n'était pas dans les idées de ton père... Bien souvent, en ma présence, ton père a parlé de ton avenir, de ta carrière. Tu devais être médecin, et, comme lui, médecin de campagne à Longueval... et, comme lui, assister les pauvres, et, comme lui, soigner les malades. Jean, mon enfant, souviens-toi.

—Je me souviens, je me souviens.

—Eh bien ! alors, il faut faire ce que voulait ton père... C'est ton devoir, Jean, c'est ton devoir. Il faut aller à Paris. Tu voudrais rester ici, oh ! cela, je le comprends... et moi aussi je voudrais bien... mais cela ne se peut pas... Il faut aller à Paris, travailler, bien travailler. Ce n'est pas là ce qui m'inquiète, tu es bien le fils de ton père. Tu seras un honnête homme et un homme laborieux. On n'est guère l'un sans l'autre. Et, un jour, dans la maison de ton père, à cette même place où il a fait tant de bien, les pauvres gens de ce pays retrouveront un autre docteur Reynaud qui, lui aussi, leur sera secourable. Et moi, si, par hasard je suis encore de ce monde, ce jour-là je serai si heureux, si heureux !... Mais j'ai tort de parler de moi... Je ne devrais pas... je ne compte pas, moi... C'est à ton père qu'il faut penser. Je te le répète, Jean, c'était son vœu le plus cher. Tu ne peux pas l'avoir oublié.

—Non, je ne l'ai pas oublié ; mais, si mon père me voit et s'il m'entend, je suis sûr qu'il me comprend et qu'il me pardonne, car c'est à cause de lui !

—A cause de lui !

—Oui, quand j'ai appris qu'il était mort, et quand j'ai su comment il était mort, tout de suite, sans avoir besoin de réfléchir, je me suis dit que je serais soldat... et je serai soldat !... Mon parrain, et vous, madame, je vous en prie, ne m'empêchez pas...

L'enfant fondit en larmes, dans une véritable crise de désespoir. La comtesse et l'abbé l'apaisèrent avec de douces paroles.

—Oui... oui... c'est entendu... tout ce que tu voudras, tout ce que tu voudras...

Tous deux avaient la même pensée : laissons faire le temps. Jean n'est encore qu'un enfant ; il changera d'avis. En quoi tous deux se trompaient : Jean ne changea pas d'avis.

Au mois de septembre 1876, Paul fut refusé à Saint-Cyr et Jean reçu le onzième à l'Ecole polytechnique. Le jour où la liste des candidats admis fut publiée, il écrivit à l'abbé Constantin :

"Je suis reçu et trop bien reçu, car je veux sortir dans l'armée, et non dans les services civils... Enfin, si je garde mon rang à l'école, cela l'affaire d'un de mes camarades. Il aura ma place."

Ce qui arriva... Jean fit mieux que garder son rang. Le classement de sortie lui donna le numéro sept. Mais, au lieu d'entrer à l'Ecole des ponts et chaussées, il entra à l'Ecole d'application de Fontainebleau, en 1878... Il venait d'avoir vingt et un ans. Il était majeur, maître de sa fortune, et le premier acte de son administration fut une grosse, très grosse dépense. Il acheta, pour la mère Clément et pour la petite Rosalie devenue grande, deux titres de rente de quinze cents francs, à peu près ce que Paul, dans sa première année de liberté à Paris,